



M. Laurent LAUTHREY

Directeur ESTI Idf

15-19 Avenue Louis Armand

95120 Ermont

Paris, le 06/07/2023

Objet : préavis de grève

Monsieur le directeur,

Les réponses de votre part n'ont pas été concluantes sur une meilleure organisation de la gestion managériale de proximité que ce soit psychologique ou physique pour les agents (RPS) donc :

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période du vendredi 14 juillet 2023 à 08h00 jusqu'au vendredi 13 octobre 2023 à 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel du périmètre de l'ESTI Idf, de tous grades et toutes fonctions, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer.

Les modalités sont 59 mn en fin de service et couvrent les agents d'astreinte ainsi que les agents réquisitionnés en renfort après leur DJS ou d'astreinte sur d'autres secteurs

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 14/06/2023. Il est motivé par :

- La charge de travail donnée aux chefs de lots (RLT) et leurs déplacements causant des RPS car ceux-ci sont appelés de droite à gauche sans aucune organisation par rapport aux LPA en rapport avec l'échéance des Jeux Olympiques 2024
- Votre réaction et votre action par rapport au climat délétère et toujours pas résolu sur certaines UP suite à nos discussions

Dans l'attente d'être reçus, nous vous demandons de recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour le syndicat SUD-Rail

Marc LAUTRETE